DAC - APPUI SANTÉ - CORNOUAILLE

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Bretagne

49 hent Penhoat Braz - 29700 - PLOMELIN
Téléphone : 02 98 90 20 96
Courriel : accueil@appuisantecornouaille.fr
Site internet : https://appuisantecornouaille.fr/dac-dispositif-dappui-a-la-coordination/

Fonctionnement

Type d'établissement	(DAC) Dispositif d'appui à la coordination
Zone géographique concernée	Bretagne, Finistère - 29

Accueil et procédure d'admission

Profil des personnes accueillies	Lorsqu'un professionnel du secteur sanitaire, social, médico-social, une association de patients, un élu, un bailleur social, ressent de la complexité dans une situation (toute pathologie, tout âge), il peut faire appel au Dispositif d'Appui à la Coordination, afin de bénéficier d'un appui. Les communications entre les professionnels et le coordinateur de parcours se font dans le cadre du décret n° 2016-994 du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel. La coordinatrice propose un accompagnement au regard des objectifs et des besoins de la personne sans se substituer aux acteurs en place. Après accord du patient et du médecin traitant, un coordinateur de parcours sera nommé sur la situation Cette mission se mène en coresponsabilité avec l'ensemble des intervenants du cercle de soin et sur un principe de subsidiarité. Le DAC n'intervient pas en urgence L'intervention du coordinateur de parcours n'a pas vocation à durer dans le temps. Une fois les ressources identifiées et mobilisées, la situation sécurisée et stabilisée, la coordination prend fin.
Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Non
Modalité d'admission	Sollicitation par un professionnel de santé pour la coordination des

situations complexes.